

INTERPELLATION

Auteur PDCC, par Beat Eggel
Objet Arrivée de l'EPFL en Valais, point de la situation
Date 11.06.2015
Numéro 4.0161

En septembre 2013, le Grand Conseil votait les crédits qui concrétisaient le projet EPFL Valais-Wallis. La convention signée entre l'Etat du Valais et l'EPFL prévoit onze chaires au moins, dans les domaines de l'énergie, des biotechnologies et de la santé (bioingénierie). A terme, plus de 150 chercheurs de l'EPFL travailleront en Valais.

Dans l'intervalle, le bâtiment «Industrie 17» a été transformé et inauguré, l'extension de la Clinique romande de réadaptation terminée et l'activité a débuté.

Nous souhaiterions en savoir un peu plus sur l'état d'avancement des travaux et l'arrivée des premiers collaborateurs.

Conclusion

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de nous faire un point de situation de l'installation de l'EPFL en Valais.

- Qu'en est-il de la prise de possession du bâtiment «Industrie 17»?
- Les premiers chercheurs sont-ils arrivés, combien sont-ils et que font-ils?
- Combien de chaires sont-elles actuellement installées en Valais?
- Le nombre total de chaires a-t-il évolué depuis le début du projet?
- Quelles sont les prochaines étapes importantes?
- Quels sont les montants engagés à ce jour par l'Etat pour 2014 et 2015?